

L'accord avec le Mercosur est un sujet secondaire pour l'économie française

Synthèse

En théorie, le libre-échange est bénéfique à l'ensemble des parties pays même s'il peut créer des chocs sectoriels importants. Dans le cas de l'accord de libre-échange avec le Mercosur l'impact macro-économique sera marginal du fait de volumes d'échanges très limités. Cependant, cet accord peut avoir une portée symbolique forte et des impacts notables sur certains secteurs très spécifiques.

1. En théorie le libre-échange est bénéfique à tous les pays

Le but du commerce international n'est pas de « gagner » en augmentant ses exportations mais de se spécialiser dans les productions pour lesquelles chaque pays est le plus efficace et, ainsi, accroître le volume de production de tous les pays. Cette vision est au centre des analyses du commerce international depuis les travaux de David Ricardo il y a deux siècles. La spécialisation permise par le commerce fonctionne de la même façon que la spécialisation des individus qui choisissent un métier : en ne fabriquant qu'un seul produit ou service, chacun de nous est plus productif que s'il devait produire tout ce dont il a besoin.

Si le libre-échange est bénéfique à la croissance économique globale des pays, les chocs sectoriels qu'il entraîne peuvent être importants. En effet, quand un pays s'ouvre au commerce, certains secteurs en bénéficient (ceux qui sont les points forts du pays en question et qui bénéficient de nouveaux débouchés) et d'autres en souffrent (ceux qui ne sont pas les points forts et qui disparaissent face aux importations plus compétitives). Ces chocs peuvent être violents pour certaines régions, comme l'a été le « choc chinois » suite à l'émergence de la Chine dans le commerce international¹. En effet, les mêmes activités étant souvent réunies dans une même ville, une crise sectorielle a des impacts d'autant plus forts qu'ils sont localisés, rendant plus difficile la reconversion des chômeurs et entraînant une baisse du prix de leurs biens immobiliers, générant un choc multiple d'autant plus violent pour les personnes concernées.

2. L'accord avec le Mercosur n'aura, quoi qu'il arrive, pas d'impact macro-économique notable

En 2024, la France a exporté 7 milliards d'euros de marchandises vers les pays du Mercosur, soit environ 1,2 % de ses exportations totales et a importé un peu plus de 3 milliards d'euros de marchandise, soit environ 0,5 % des importations totales².

La France exporte à peu près autant de marchandises vers le Mercosur que vers le Portugal et importe à peine plus depuis ces cinq pays que depuis la Finlande. En effet, malgré la mondialisation des échanges, le commerce international reste fortement tributaire des

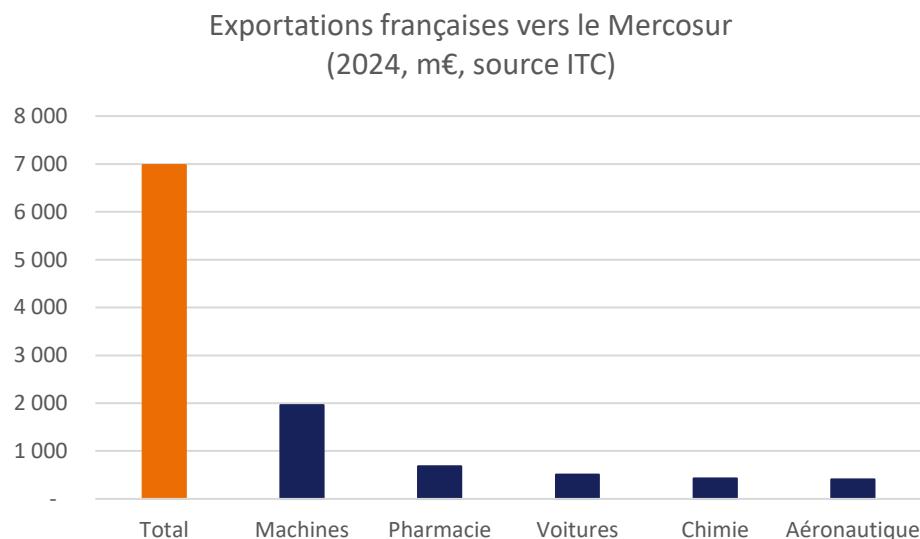
¹ <https://www.nber.org/papers/w21906>

² Source ITC

distances géographiques. Ainsi, en se basant uniquement sur les volumes échangés, il est surprenant que le projet d'accord de libre-échange avec le Mercosur soit autant commenté, car jamais le commerce avec le Portugal ou la Finlande n'a fait l'objet d'une telle couverture médiatique.

L'accord de libre-échange ne modifiera pas fondamentalement les flux commerciaux totaux puisque les droits de douane moyens sont assez faibles (quoiqu'avec de fortes disparités sectorielles) : les droits de douane moyens sur les importations de l'Europe depuis le Mercosur sont de 5 % et de 11 % pour les exportations³. On constate ainsi que les droits de douane ont peu à voir avec le solde commercial (comme l'expliquait déjà Lerner en 1936⁴) puisque la France, fait suffisamment rare pour être souligné, dégage un excédent commercial important avec le Mercosur alors même que nos exportations sont deux fois plus taxées que nos importations depuis ces pays.

Certaines projections estiment que l'accord de libre-échange pourrait accroître le commerce bilatéral d'environ un tiers à long terme⁵ (l'élimination des droits de douane serait étalée sur 15 ans). Il en résulterait une hausse des exportations françaises d'environ 2 milliards d'euros et des importations d'environ 1 milliard d'euros, soit moins que l'épaisseur du trait pour notre économie dont le PIB est d'environ 3 000 milliards d'euros.

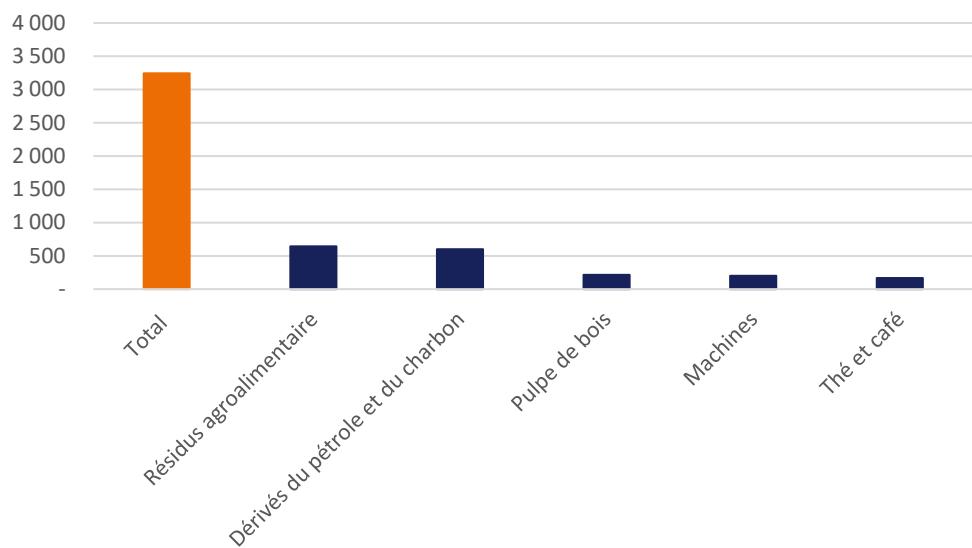


³ https://www.bde.es/wbe/en/noticias-eventos/blog/a-contracorriente-el-acuerdo-comercial-union-europea-mercados.html?utm_source=chatgpt.com

⁴ https://www.nber.org/system/files/working_papers/w23427/w23427.pdf

⁵ https://www.bde.es/wbe/en/noticias-eventos/blog/a-contracorriente-el-acuerdo-comercial-union-europea-mercados.html?utm_source=chatgpt.com

Importations françaises depuis le Mercosur (2024, m€, source ITC)



3. L'accord avec le Mercosur revêt des enjeux symboliques et sectoriels importants

S'il n'a qu'un impact macro-économique secondaire, le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur est important pour deux raisons.

La première raison est symbolique. Alors que Donald Trump a lancé une guerre commerciale aussi brutale que brouillonne, il peut être diplomatiquement judicieux pour l'Europe et l'Amérique du Sud de se poser en partisans du commerce international, et surtout d'un commerce international qui s'effectue selon des règles négociées et respectées.

La deuxième raison est que la macro-économie peut masquer des impacts sectoriels importants. Dire que ce projet d'accord de libre-échange n'aura pas d'effets notables sur l'économie française n'équivaut pas à dire qu'il n'en aura pas pour certains secteurs. Parmi les bénéficiaires se trouvent les secteurs moteurs du commerce extérieur français (machines, pharmacie, aéronautique, chimie, cosmétiques, vins et spiritueux notamment) qui pourront accroître leurs ventes, quoique dans des proportions limitées. Les risques en revanche se concentrent principalement sur l'agriculture (élevage, céréales) qui sera en concurrence directe avec les productions sud-américaines (quoiqu'avec des limites fixées par des quotas d'importation). Si le commerce international est globalement bénéfique à la croissance économique, il faut bien admettre aussi que les éleveurs ont des raisons valables de protester.

20 décembre 2025

Sylvain Bersinger, économiste et fondateur du cabinet Bersingéco

contact@bersingeco.fr